

PLAN D'EMBAUCHE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SUJETS	MESURES	REMARQUES	ARTICLES
<u>RECRUTEMENT DIRECT</u>	Objectif de 135 embauches sur la durée de l'accord, soit 35 embauches par an	Accent particulier sur le recrutement des cadres	2.1.2
<u>PROCESSUS DE RECRUTEMENT</u>	Mesure de pré-qualification réalisée par un cabinet RH externe mandaté par Mission Handicap	Mission Handicap reçoit les candidatures et les confie au cabinet RH: " <i>cette pré-qualification vise à identifier les besoins spécifiques du candidat au cours du process de recrutement et d'anticiper les éventuels besoins d'aménagement en cas d'intégration dans l'entreprise. Les candidatures sélectionnées sont ensuite traitées dans le process habituel de recrutement de l'entreprise</i> ".	2.1.5
<u>CONTRAT EN ALTERNANCE</u>	Renforcer le dispositif HandiFormaBanques	Recruter et former aux métiers bancaires des personnes handicapées ayant au min. le Baccalauréat, selon deux dispositifs	2.2.1
		- Formation certifiante d'attaché commercial réalisée en alternance en un an, - Formation en alternance au BTS Banque ou Licence Pro Banque.	
		<i>"Valorisation financière complémentaire spécifique correspondant à l'action de formation prise en charge par les tuteurs ou maîtres d'apprentissage"</i>	
<u>PARTENARIAT ECOLES ET BOURSE</u>	"Des bourses d'études peuvent être attribuées aux étudiants en situation de handicap dans le but de favoriser leur accès aux formations qualifiantes ou diplômantes".	Octroyées individuellement après une étude de dossier, leur montant est exclusivement utilisé au financement d'actions de compensation du handicap destinées à faciliter l'accès de ces jeunes à la formation	2.3.2